

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA GARDE-ADHÉMAR**

Séance du lundi 27 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-sept juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christian ANDRUEJOL, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers absents : 1

Nombre de pouvoir : 1

Nombre de votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 juillet 2026

Etaient présent(e)s : M. ANDRUEJOL Christian – Mme HERBERT Maria – M. TSCHANZ Robert – Mme CHALET Martine – M. GIRARD Philippe – Mme GENESTON Eliane – M. TERRAL Eric – Mme ANDRIEUX Marion – M. ROUSSILHE Cédric – Mme RAMBAUD Elodie - M. SABATON Cyril - Mme BENAMARA Najette - Mme COSSIN Sabine – M. SIMONIN Georges

Etait absent : M. LOUCHE Sébastien

Pouvoir : 1 - M. LOUCHE Sébastien donne pouvoir à M. SIMONIN Georges

Secrétaire de séance : Mme HERBERT Maria

DÉLIBÉRATION N° 2026.07.27- 05 : Portant approbation du règlement de la cantine

Afin de prendre en compte les changements apportés à la cantine à la prochaine rentrée scolaire, il vous est proposé de voter le règlement ci-joint annexé préparé par la commission cantine-périscolaire après que le maire en ait fait lecture.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

Considérant que le règlement intérieur de la cantine a pour objet de définir un cadre et les règles permettant de garantir un bon fonctionnement de ce service pour les enfants accueillis, pour les parents et pour le personnel municipal,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

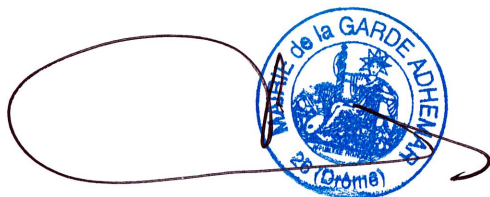
Accusé de réception en préfecture 026-212601389-20260810-20260727-05-DE Date de réception préfecture : 10/08/2026

- **APPROUVE** le présent règlement de la cantine annexé à compter de la prochaine rentrée,
- **APPROUVE** de le rajouter sur le Portail Famille.

Vote : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait le 27/07/2026

Le Maire,
Christian ANDRUEJOL



La secrétaire de séance,
Maria HERBERT

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "Maria Herbert", written over a faint, loopy circular mark.